

Questionnaire Monsieur JOLIVET

Député

1) Pourquoi avez-vous décidé d'être député ?

J'ai commencé à être maire à St Maur de 1995 à 2017. En 2012 j'ai estimé être prêt pour la fonction de député, mais j'ai été battu. En 2017 j'ai réussi à être élu comme en 2022. J'ajoute qu'on ne décide pas d'être député, on décide d'être candidat, seuls les électeurs choisissent.

2) Que ressentez-vous lorsque vous exercez votre fonction ?

Je ressens beaucoup de fierté, je me sens responsable, je suis aussi quelqu'un de libre.

3) Avez-vous déjà rencontré le Président de la République ?

Oui, je l'ai rencontré trois fois en tête à tête et plusieurs fois en groupe. La première fois j'ai osé lui dire qu'il fallait modifier une de ses décisions relative au logement, je l'ai convaincu.

4) Avez-vous des adjoints ?

Non, mais j'ai un suppléant qui pourrait prendre ma place en cas de décès, ou si je devenais ministre.

5) Quel est votre métier quand vous n'êtes pas député ?

Avant d'être député, j'étais directeur général d'un office HLM.

6) Avez-vous un salaire ?

Non j'ai une indemnité de 5600 euros. Avant je gagnais trois fois plus, je ne fais pas de politique pour gagner de l'argent.

7) Avez-vous confiance dans les institutions ?

Oui, et je me méfie de ceux qui veulent les casser, ils ne proposent rien de nouveau en général.

8) Avez-vous aimé l'école ?

Oui, apprendre à lire a été magique pour moi ! J'ai bien aimé la vie à l'école, un peu moins celles du collège, du lycée.

9) Est-ce que c'est compliqué d'être député ?

C'est la gestion du temps qui est difficile.

10) Allez-vous vous représenter ?

Je ne sais pas pour l'instant.

11) Quel est votre emploi du temps ?

Les mardis, jeudis, vendredis je suis à Paris, le reste de la semaine je suis dans ma circonscription.

12) Avez-vous un uniforme ?

Non, j'ai une écharpe tricolore que je porte pour les moments officiels. Le rouge est toujours côté cou.

13) Combien de demandes, de réclamations, de courrier avez-vous par semaine ?

J'ai en moyenne 200 mails par jour, 100 courriers par semaine. Je lis tous les messages qui proviennent de l'Indre en priorité.

14) Avez-vous déjà été harcelé ? Frappé ?

Non, mais j'ai quand même été menacé sur les réseaux sociaux à un moment donné.

15) Avez-vous été maire ? Si oui quelle fonction préférez-vous ?

Oui à St Maur, je préfère la fonction de maire car on voit plus concrètement ce que l'on fait, par exemple des travaux dans la commune.

16) Quelle est la durée de votre mandat ?

Il dure 5 ans.

17) Avez-vous été stressé le jour du vote ?

Un peu car les premiers résultats n'étaient pas bons pour moi, mais par la suite les chiffres ont remonté !

18) Faites-vous des voyages à l'étranger dans le cadre de votre fonction ?

Non, durant le précédent mandat, oui, car j'étais observateur électoral. Je me rendais dans certains pays pour vérifier que la démocratie s'exerçait correctement.

19) Quelle est votre mission préférée en tant que député ?

Aller à la rencontre des Berrichons !!

20) Quelle est celle que vous aimez le moins ?

Devoir sans cesse gérer le temps, faire face aux imprévus.

21) Combien de mandats pouvez-vous faire ?

Il n'y pas de limite.

22) Avez-vous déjà proposé une loi qui a été adoptée ?

Oui, la loi, « pupille de la République » pour les orphelins dont un des parents est décédé suite au COVID.

23) Combien d'heures travaillez-vous par semaine ?

Difficile à chiffrer, certaines journées peuvent faire 15 heures !

24) Avez-vous des supérieurs ?

Non, seuls les électeurs peuvent le devenir !!

25) Depuis combien de temps êtes-vous été député ?

Je le suis depuis 2017.

26) Combien de temps faut-il pour qu'une loi puisse s'appliquer ?

Il faut très longtemps, parfois deux à trois ans.